

REUNION DE QUARTIER 3 : EST

(samedi 23 mars 2013)

- Présents : Une trentaine de personnes
- René Buron / Michel Tosin / Jean-Claude Sebille
- Jérôme Rodella / Jean-Jacques Trichot

Objectifs : échange d'information

Compte-rendu sommaire des différents points abordés

Le maire souhaite la bienvenue à l'ensemble de l'assistance et rappelle l'objectif de cette réunion annuelle (échange d'information et questions / réponses). Il aborde ensuite les grands sujets concernant actuellement la commune.

- Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) : son élaboration est en phase finale. Le vote d'approbation est prévu le 25 mars prochain. Depuis l'arrêt du PLU le 2 avril 2012 de petites modifications de règlement et de zonage ont été retenues. Elles proviennent essentiellement de remarques pertinentes exprimées lors de l'enquête publique. Certaines suggestions des personnes publiques associées ont aussi été retenues.
- Les grands travaux :
 - Le Groupe Scolaire (nouvelles classes, salle polyvalente et médiathèque) dont l'inauguration est prévue le 13 avril 2013. Portes ouvertes de 10 h à 13 h. Spectacles offerts le samedi soir et le dimanche après-midi (pour les enfants)
 - L'extension de la crèche a été mise en service en novembre 2012 (La capacité est passée de 50 à 75 enfants)
 - La création d'un jardin d'enfants à La Colle sur Loup d'une capacité d'accueil de 15 enfants. Ces opérations sont réalisées dans le cadre du syndicat intercommunal La Colle / Saint-Paul.
 - Assainissement au secteur des Espinets à l'étude (au niveau de l'ancien motel Héliosa) La réalisation pourrait commencer dès 2103

Questions / Réponses

- Raccordement à l'assainissement a-t-il une incidence sur le COS : NON Dans le PLU, le COS est passé de 10 à 15 % (+ 50 %) dans le quartier avec suppression des surfaces minimales. Toute modification de COS passe par une révision du PLU. Le nouveau COS va perdurer le temps du PLU à savoir une dizaine d'années.
- Réseau France Télécom : y-a-t-il un projet d'amélioration du réseau internet haut débit ? : pas à la connaissance de la commune, malgré

plusieurs relances, certaines relayant des pétitions d'usagers non satisfaits par la vitesse disponible à leur domicile (problème de distance au central de raccordement)

- Chemin du Leouvé : mauvais état de la voirie et présence régulière des gens du voyage au comportement peu civique. La Police municipale est saisie.
- Chemin de Peyrelong : coffret EDF et boîtes aux lettres endommagées : après enquête, c'est la grosse benne des ordures ménagères qui a causé ces dégâts pendant une manœuvre. Intervention a été faite auprès de la CASA. Les dégâts seront réparés aux frais du délégataire ; Une petite benne devrait être mise en service prochainement, éliminant la cause de ces dégâts.
- Ordures ménagères : la rationalisation de leur ramassage s'est faite au fil du temps. Aujourd'hui, 3 ramassages au lieu de 5. Le Maire informe que la taxe d'enlèvement des ordures ménagères va être diminuée en 2013 (cette taxe fait partie des taxes foncières)
- Route de Cagnes sur Mer RD 36 : voir la possibilité de pose de ralentisseurs et de limite de vitesse à 50 au lieu de 70 sur cette voie. Ralentisseurs : Semble difficile car la voie est en pente.
- Brûlage des déchets verts : un article est prévu dans une prochaine gazette de Saint-Paul. La règle applicable (à l'extérieur de la période rouge) est tous les jours de 10 h à 15 h 30. (dérogation préfectorale)
- Taille des arbres sous les lignes électriques : responsabilité d'EDF. Avertir la mairie qui fera suivre, en cas de non intervention d'EDF.
- Chemin du Leouvé : arbre mort dangereux le long de la voie → la Police ira constater et prendra la mesure appropriée.
- Le PLU : logements sociaux, trop concentrés dans le Sud du Malvan → Il est inexact d'affirmer que les logements sociaux sont concentrés au Sud du Malvan : Actuellement, 8 emplacements prévus (ou déjà réalisés) pour ces logements : au Nord, au Sud, à l'Est, à l'Ouest de la commune et dans le village.
- Changement de la numérotation cadastrale : a été faite il y a plus de 10 ans, lorsque le cadastre a été numérisé.
- Stationnement des véhicules aux Espinets le long de la voie publique alors que des places de stationnement existent à l'intérieur des propriétés → la Police municipale sensibilisera les riverains.
- Club des marcheurs : nettoyage plus régulier du chemin piétonnier Rond point des 4 chemins → Malvan (au niveau Toile Blanche)
- Nid de frelons asiatiques chemin de la Pouchounière à droite en remontant vers la Toile Blanche → intervention de la Police municipale (il a été ultérieurement constaté que ce nid avait déjà été traité et était vide)